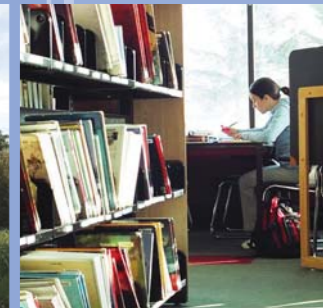
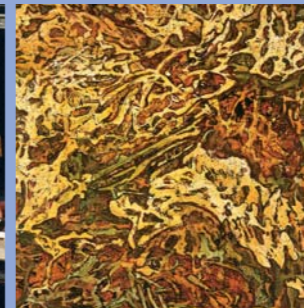


LA POLITIQUE CULTURELLE DE LAVAL



Laval, ville de culture
Une culture ouverte et vivante



*Comme un vaisseau ancré sur le fleuve tranquille,
tu te mires, Laval, dans l'onde transparente,
étalant tes atours, les dorant au soleil
dont les rayons complices t'habillent de quiétude.*

Et moi je rêve.

*Et moi je rêve que, rompant les amarres,
tu brises tous les ponts qui, aux villes voisines,
t'accrochent, prisonnière.*

Et tu pars...

*Et tu pars, naviguant sur les ailes du temps,
m'emportant tout là-bas vers les lieux d'autrefois
où courut mon enfance, où je vécus heureux,
reliant d'un seul coup, tout au fond de mon cœur,
la douceur du passé au calme du présent.*

– Michel Cailloux



L'ÉVOLUTION DE LA CULTURE À LAVAL

L'histoire de l'île Jésus débute en 1636, alors que le territoire se développe progressivement et que, le long des chemins, s'implantent les premières constructions qui témoignent de la vocation agricole de l'île. Par la suite, hameaux et villages font leur apparition, comme autant de points d'ancrage de la vie communautaire et économique. Plusieurs artistes laisseront leur marque sur cette terre fertile à la création. Au fil du déploiement des paroisses, c'est par le biais de l'art sacré que des artisans reconnus laisseront des traces de leur passage. Parmi eux se trouve Louis Quévillon, maître-sculpteur de l'Atelier des Écoles de Saint-Vincent-de-Paul, qui forme une génération d'artisans qui se consacrent à la production d'ensembles ornementaux et de mobilier qui trouvent leur place dans de nombreuses églises du Québec.

Au tournant du 20^e siècle, l'amélioration des moyens de transport, l'implantation d'institutions religieuses, l'engouement pour la villégiature et la beauté des rives de l'île contribuent à l'éclosion de plusieurs petites municipalités. Au fil des ans, ce caractère champêtre qu'a conservé Laval à certains égards est immortalisé dans les œuvres de peintres tels que Marc-Aurèle Fortin et Clarence Gagnon, puis, plus récemment, par Louis-Paul Perron, André L'Archevêque, Arthur Côté, Umberto Bruni et bien d'autres.

L'essor démographique et l'effervescence qui ont marqué les décennies suivantes ont tracé la voie vers une nouvelle urbanité. En fusionnant ses 14 municipalités en 1965, l'île Jésus est passée du statut de village à celui de cité, que l'on a baptisée « Laval ». Forte de cet héritage, cette troisième plus grande ville du Québec favorise depuis l'épanouissement et l'harmonisation des arts et de la culture partout sur son territoire.

L'EXPRESSION DE LA VITALITÉ CULTURELLE DE LAVAL

La culture sous toutes ses formes occupe un rôle de premier plan dans la démarche de Laval pour exprimer sa vitalité en tant que ville moderne. En 1992, la municipalité faisait figure de pionnier en adoptant sa propre politique culturelle. En posant ce geste stratégique, elle se dotait d'une mission pour mobiliser l'administration municipale dans ce domaine. À l'instar du gouvernement du Québec avec sa politique culturelle, la Ville reconnaissait alors que la culture, avec l'économie et l'environnement social, fait partie des trois éléments fondamentaux d'une société.

La première édition de la politique culturelle de Laval définissait les grands enjeux qui allaient permettre aux citoyens de se reconnaître à l'intérieur d'un milieu de vie dont les orientations répondraient à leurs besoins et à leurs aspirations dans le domaine des arts, de la bibliothèque et du patrimoine. Laval se donnait les moyens d'atteindre sa maturité culturelle par

- La promotion d'une culture qui s'adresse à l'ensemble de la communauté;
- La mise en place et la consolidation de nombreuses initiatives issues du milieu;



- Le développement d'une offre de plus en plus diversifiée de ses programmes;
- La valorisation d'un partenariat soutenu et fructueux avec les différentes instances.

Depuis, le milieu culturel lavallois a connu un essor considérable. Guidée par le Conseil de la culture et les commissions consultatives sur les arts, la bibliothèque et le patrimoine, la Ville a consolidé son réseau de bibliothèques et celui des lieux de diffusion des arts partout sur son territoire. Avec l'appui de différentes instances, elle a favorisé l'accessibilité et la multiplication de pratiques culturelles qui couvrent des sphères d'activité novatrices, notamment le développement des arts médiatiques, l'animation et la mise en valeur des milieux naturels, la recherche d'éléments tangibles du passé, la préservation de témoignages anciens et l'interprétation des sciences.





NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

« DÉVELOPPER ET AFFIRMER LA SPÉCIFICITÉ DE LAVAL DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE ET CULTUREL, ET RECONNAÎTRE L'APPORT DE CHACUN À CET ÉGARD. »

Tel est l'énoncé de mission de cette politique qui reconnaît que la vitalité de Laval sur le plan culturel repose sur le travail de ses leaders – créateurs, artisans, professionnels et citoyens – qui œuvrent dans ce domaine et qui agissent comme de véritables ambassadeurs de l'identité lavalloise.

Certaines valeurs importantes guident la municipalité dans sa démarche :

- **Une affirmation de la fierté d'être Lavallois**, qui se manifeste par un fort sentiment d'appartenance à son quartier, à sa ville, à son histoire. Laval croit que cette fierté collective des citoyens contribue au développement de la communauté;
- **Une qualité de vie** qui passe par l'amélioration du milieu de vie culturelle. Laval croit qu'une vie culturelle riche et varié favorise l'épanouissement de tous les membres des familles de Laval;
- **Un souci de la Ville de Laval de servir adéquatement le citoyen et sa famille**, qu'ils soient artistes, intervenants ou participants. Laval croit répondre à leurs besoins en s'ouvrant aux nouvelles tendances artistiques, en donnant aux Lavallois accès à des lieux spécialisés et en favorisant une vie culturelle de proximité;
- **Une opportunité pour tous les citoyens d'accéder à la culture** sous toutes ses formes. Laval croit aux principes de l'inclusion culturelle, qui exige une approche globale et multisectorielle favorisant la participation de tous les groupes de citoyens à la vie culturelle lavalloise. Cette approche respecte les principes municipaux qu'illustre le concept « Ensemble à Laval »;

- **Un développement durable** qui tient compte de l'importance de la culture. Laval croit que la reconnaissance et la viabilité de la culture qui lui est propre représentent des facteurs essentiels au développement de la municipalité sur les plans humain, économique, politique et social.

La concertation constitue l'élément moteur de cette nouvelle politique. Tout en favorisant l'émergence d'une dynamique locale, elle assure la mise en commun de pistes de réflexion et la définition d'enjeux culturels collectifs.

Pour atteindre cet objectif et s'assurer de développer tous les champs culturels, Laval s'engage à maintenir l'affectation de ressources humaines et financières en quantité et en qualité.

Afin d'optimiser sa croissance sur le plan culturel, Laval favorise également le partenariat, non seulement en créant des liens entre les institutions publiques et privées, mais aussi en participant activement à l'élaboration de projets visant un développement harmonieux de la culture.



LES PRINCIPES DIRECTEURS

Dans le respect de la politique culturelle adoptée en 1992, Laval réaffirme les principes directeurs qu'elle a alors faits siens. Porteurs d'avenir, ils ont su guider l'action de la Ville et l'amener plus loin sur la route du développement culturel.

LAVAL, MAÎTRE D'ŒUVRE DE SON DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Laval confirme sa volonté de demeurer le maître d'œuvre du développement culturel sur son territoire. En adhérant à ce principe directeur, la Ville réitère son engagement à poursuivre ses efforts pour agir en tant que catalyseur de la dynamique lavalloise dans le domaine des arts et de la littérature, de la bibliothèque et du patrimoine.

La municipalité constitue l'instance la plus près de la communauté par son service de proximité. Pour Laval, il est prioritaire de participer pleinement à l'élaboration d'orientations précises, pour apporter son appui à la culture et assurer à ses citoyens une vie culturelle de qualité. Ce rôle doit également s'inscrire dans les préoccupations de tous les services municipaux. Ainsi, la culture contribuera réellement à développer l'allure moderne de Laval, ainsi que son économie et la qualité de vie de ses quartiers.



LAVAL, PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les intervenants culturels reconnaissent le leadership assumé par la Ville dans ce domaine et sont invités à y participer à titre de partenaires. Une concertation avec les leaders culturels s'avère essentielle, et des mécanismes seront mis en place pour favoriser des rencontres par affinités sur des enjeux qui préoccupent ces intervenants.

Fidèle à son rôle de maître d'œuvre, Laval doit être le catalyseur de ce mouvement. C'est, entre autres, par la signature d'ententes conjointes avec les gouvernements fédéral et provincial et avec le milieu scolaire que Laval harmonise le développement de la culture sur son territoire. La Ville tient déjà avec le milieu scolaire plusieurs échanges à ce chapitre, et elle s'engage à les poursuivre et à les intensifier dans l'avenir. Elle entend également travailler de concert avec les associations artistiques professionnelles et avec celles qui sont dédiées à la défense du patrimoine et de la muséologie, afin de les aider à obtenir la reconnaissance et le soutien financier des organismes nationaux.

D'une municipalité à l'autre, les spécificités et les préoccupations diffèrent, mais certains enjeux favorisent la concertation sur des problématiques communes. La Ville de Laval prévoit développer des interactions avec d'autres villes qui partagent les mêmes aspirations qu'elle en matière de culture.



En tant qu'acteur majeur au sein de la collectivité, le milieu économique doit pouvoir contribuer au développement d'une culture dont il est partie prenante. Avec le secteur privé, la Ville de Laval nourrit un même désir d'améliorer l'environnement culturel des Lavallois tout en contribuant à leur assurer une meilleure qualité de vie.



LES PRINCIPES DIRECTEURS

■ UNE APPROCHE STRUCTURÉE ET INTÉGRÉE

Dans sa volonté d'encourager le partenariat et la concertation, la Ville de Laval maintient son approche structurée et intégrée en favorisant son interaction avec des instances de consultation. Sur le plan stratégique, c'est le Conseil de la culture, présidé par un membre du comité exécutif de la Ville, qui agit comme représentant du conseil municipal auprès des milieux artistique et culturel. C'est au Conseil de la culture qu'incombe la responsabilité de recommander au conseil municipal les grandes orientations culturelles, d'agir comme gardien du respect de la politique culturelle et de s'assurer que la culture demeure inscrite dans le projet global de la Ville. La culture doit donc occuper une place importante dans tous les services municipaux.

C'est par l'apport de ses commissions consultatives – la Commission consultative des arts et de la littérature et la Commission consultative du patrimoine et de la culture – que Laval entend maintenir sa complicité avec les principaux acteurs issus de diverses disciplines. Le rôle fondamental de ces deux commissions consiste à soumettre des recommandations au Conseil de la culture sur l'ensemble des domaines placés sous leur responsabilité, soit :

Pour la Commission consultative des arts et de la littérature :

- les arts visuels ;
- la musique et le chant choral ;
- la danse ;
- le théâtre ;
- la création littéraire ;
- les arts médiatiques ;
- le cinéma ;
- les arts du cirque.

Pour la Commission consultative du patrimoine et de la culture :

- l'histoire ;
- le patrimoine bâti ;
- le patrimoine naturel ;
- la bibliothèque ;
- les archives ;
- la muséologie ;
- la culture scientifique.

Sur le plan opérationnel, la responsabilité de recommander au comité exécutif les actions et les programmes municipaux de soutien aux arts et à la culture incombe aux services municipaux chargés du développement culturel. C'est le Service de la vie communautaire, de la culture et des communications qui a le mandat de maintenir un dialogue ouvert et permanent avec tous les intervenants culturels et d'agir auprès d'eux comme répondant.

Afin de favoriser des actions concertées entre les secteurs public, éducatif, touristique et socio-économique, cette politique doit assurer la cohérence des diverses interventions. Cela permettra de situer les priorités de Laval en termes de développement durable, un concept social auquel la Ville adhère. En ce sens, la Ville veut, entre autres choses, assurer la pérennité du patrimoine culturel, témoin représentatif de ce qui a façonné l'environnement de Laval et qui se distingue par sa spécificité à la fois urbaine et rurale.

Laval entend intensifier ses actions avec les bureaux municipaux de loisir (BML) implantés dans les quartiers, afin d'offrir et de soutenir une programmation complémentaire et harmonieuse sur l'ensemble de son territoire.

Enfin, pour élaborer des projets novateurs dans le respect des orientations de cette politique et pour les inscrire dans les tendances actuelles, un plan d'action sera conçu pour chacun des champs d'intervention : les arts et la littérature, le patrimoine et la culture.

LES GRANDES ORIENTATIONS

La première politique culturelle avait été élaborée par champ d'intervention – les arts, la bibliothèque et le patrimoine –, ce qui permettait à la Ville de mettre en place les actions et les programmes disciplinaires nécessaires pour favoriser sa vitalité culturelle dans chacun de ces domaines.

Cette politique culturelle de Laval se situe à l'ère de l'intégration et de l'interaction entre les divers champs d'intervention. L'approche prend pour dénominateur commun les grandes fonctions culturelles, telles la promotion et la diffusion, afin d'alimenter les grandes orientations à l'intérieur desquelles chaque discipline trouvera sa couleur particulière.

Cette politique couvre toutes les disciplines, des arts visuels et médiatiques aux arts de la scène, sans oublier les métiers d'art et les arts littéraires. Laval réaffirme son intérêt pour l'histoire, la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti, naturel, archéologique et ethnologique, de même que pour la préservation des biens mobiliers, des collections et des archives. Elle poursuit par ailleurs son intervention dans les domaines de la muséologie et de la culture scientifique.

Six grandes orientations détermineront les interventions de la Ville de Laval dans le domaine de la culture :

- Diffusion des arts et de la culture ;
- Reconnaissance et soutien du dynamisme du milieu ;
- Promotion de la vie culturelle à Laval ;
- Animation et sensibilisation à la culture ;
- Recherche, création et conservation ;
- Partenariat et concertation.



■ DIFFUSION DES ARTS ET DE LA CULTURE

L'affirmation de l'identité culturelle des Lavallois se redéfinit progressivement, au fur et à mesure que Laval s'approprie son histoire, fait découvrir le patrimoine qui l'a façonnée et y greffe ses nouvelles réalisations. Afin de faire connaître ce qui distingue Laval en tant que ville moderne et active, la diffusion de cette identité demeure sa toute première préoccupation.

L'intervention de la Ville se veut souple, car elle doit créer un climat favorable à l'épanouissement du travail des créateurs, des artistes, des auteurs et des porteurs de tradition. L'affirmation de cette vitalité repose sur le rayonnement de l'image culturelle et sur la dynamique propre à Laval. La Ville veut ainsi amener tous les citoyens à découvrir la richesse de leur identité.

Les bibliothèques et les autres lieux de diffusion servent toute la population sans distinction, offrant ainsi à tous les citoyens un libre accès à la culture sous toutes ses formes. Plusieurs artistes et auteurs lavallois se produisent à l'extérieur de la région et agissent, par le fait même, comme autant d'ambassadeurs de la Ville. Pour sa part, Laval accueille des artistes d'autres villes, et tous contribuent à lui assurer un plus grand rayonnement.



AFIN DE SOUTENIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE LAVALLOISE ICI ET AILLEURS...

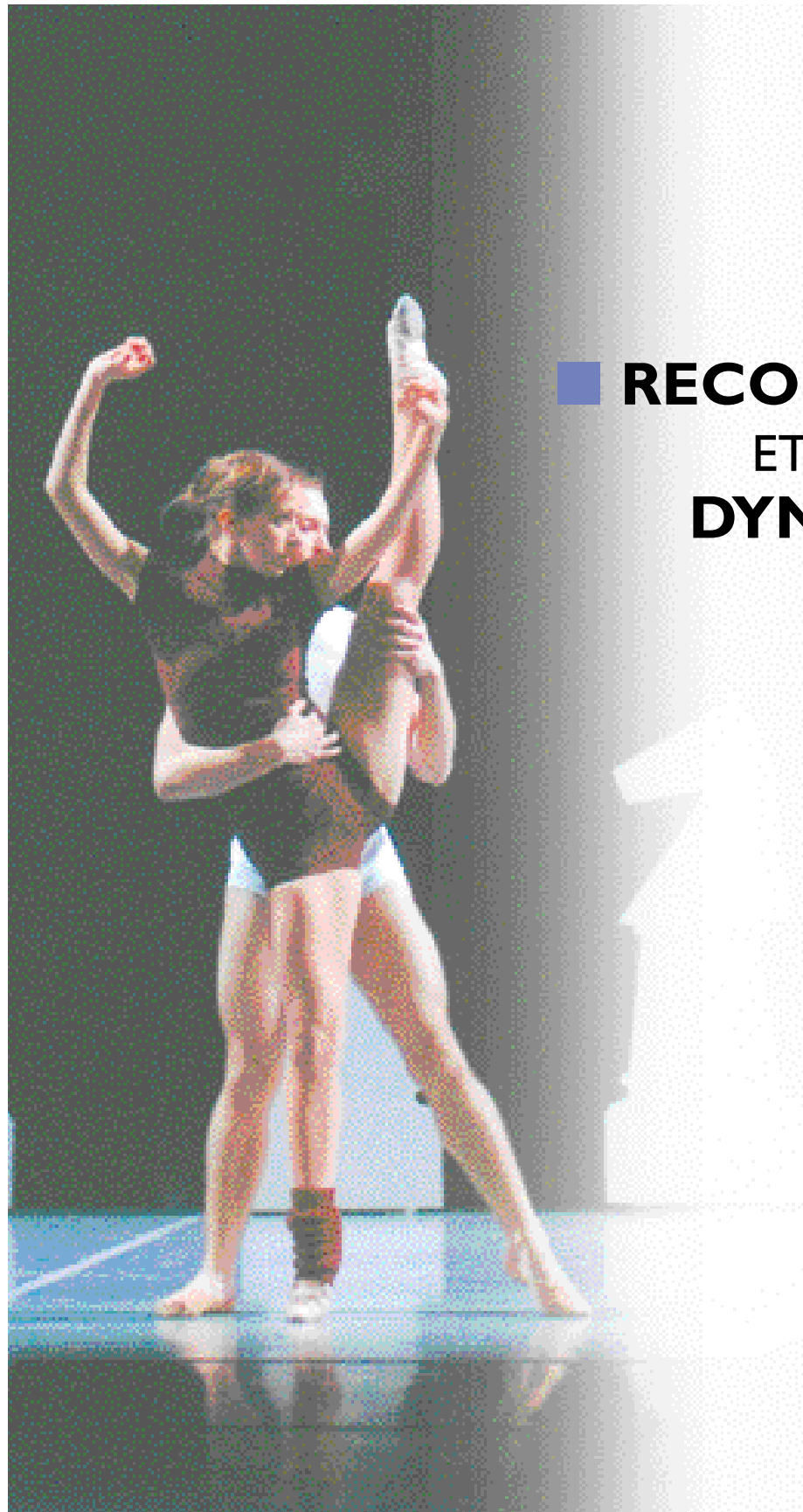
Dans le domaine des arts et de la littérature, la Ville de Laval s'engage à :

- Favoriser la diffusion des productions artistiques et littéraires lavalloises sur tout le territoire ;
- Développer des échanges et des projets culturels de diffusion avec d'autres villes ;
- Soutenir le rayonnement des créateurs, des interprètes et des organismes lavallois, tant sur le plan régional et national qu'international ;
- Favoriser la création de festivals et d'événements majeurs à caractère culturel sur son territoire ;
- Assumer son rôle de producteur dans certains projets artistiques et littéraires en donnant priorité aux créateurs, aux interprètes et aux auteurs de Laval ;
- Acquérir, aménager chez elle et gérer des lieux de diffusion en partenariat et en concertation avec les organismes et les créateurs ;
- Assurer aux organismes artistiques reconnus un tarif privilégié pour la location de ses lieux de diffusion ;
- Reconnaître la salle d'exposition Alfred-Pellan comme un lieu important pour la diffusion des arts visuels ;
- Offrir à chaque grande discipline artistique un lieu de diffusion adéquat ;
- Favoriser l'émergence d'une action concertée avec le privé, afin de développer des programmes d'achat, de vente et de location des œuvres des artistes lavallois.

Et dans le domaine du patrimoine et de la culture, la Ville de Laval s'engage à :

- Développer des projets et des programmes qui visent à mieux faire connaître les divers aspects de son patrimoine ;
- Favoriser la complémentarité des lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire ;
- Favoriser l'utilisation de bâtiments et de sites patrimoniaux pour la tenue d'activités culturelles ;
- Accroître la diffusion des créations culturelles dans les bibliothèques et dans les endroits publics ;
- Soutenir les initiatives des musées et des centres d'interprétation dans tous les domaines des arts, de la culture et du patrimoine ;
- Travailler de concert avec les grands intervenants touristiques à la diffusion de produits culturels lavallois ;
- Participer à des échanges culturels avec d'autres villes, tant sur la scène nationale qu'internationale ;
- Développer des vitrines permettant de mettre en valeur les richesses lavalloises – collections d'œuvres d'art, archives et artefacts – et en assurer la promotion auprès du grand public.





RECONNAISSANCE ET SOUTIEN DU DYNAMISME DU MILIEU

La Ville de Laval appuie et soutient différents acteurs culturels établis sur son territoire qui œuvrent tant du côté des arts que du patrimoine. Sa politique d'aide aux organismes vise à reconnaître leur expertise et leur apport à la collectivité, de façon à rejoindre tous les Lavallois, sans distinction. La Ville s'inscrit ainsi dans une démarche qui vise l'inclusion culturelle.

Afin d'encourager le travail des organismes, la Ville reconnaît l'importance de maintenir son programme de subvention au fonctionnement, à la production et à la diffusion artistique, littéraire et culturelle. Laval établit les règles du jeu de sa participation. La recherche de l'excellence se veut le critère qui guide son soutien, du stade de l'initiation à celui du perfectionnement. L'aide de la municipalité est axée principalement sur le professionnalisme et sur la volonté de dépassement des intervenants.

Laval respecte le statut de l'artiste sur le plan individuel et reconnaît son apport à la communauté. Elle privilégie des projets conçus par les artistes lavallois et leur apporte un soutien direct lors de la présentation d'activités à la Maison des arts de Laval, à la Salle Alfred-Pellan et ailleurs sur le territoire. Au chapitre de la diffusion, les organismes professionnels, les créateurs et les auteurs doivent pouvoir se retrouver dans des lieux adaptés à leurs besoins spécifiques. La municipalité encourage aussi les initiatives du milieu et soutient les organismes professionnels voués au patrimoine et à la muséologie.



AFIN DE RECONNAÎTRE ET DE SOUTENIR LE TRAVAIL DES INTERVENANTS CULTURELS...

Dans le domaine des arts et de la littérature, la Ville de Laval s'engage à :

- Reconnaître l'apport des bâtisseurs, des créateurs, des artistes, des auteurs et des artisans en tant qu'ambassadeurs de la culture lavalloise;
- Apporter aux créateurs, aux artistes, aux auteurs et aux artisans une aide financière et un soutien dans des domaines tels que les communications, la mise en marché et la gestion;
- Soutenir la démarche de création et de valorisation de l'excellence des artistes professionnels par la mise en place de programmes de résidence;
- Bonifier le soutien financier obtenu par les artistes auprès d'institutions nationales telles que le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des Arts du Canada et autres.
- Reconnaître l'importance de la relève artistique et développer des programmes afin de la soutenir dans son développement;
- Maintenir un programme de bourses d'études et de perfectionnement pour la relève;
- Maintenir un programme d'acquisition d'œuvres d'art qui accorde la priorité aux créateurs lavallois;
- Procurer aux organismes, aux artistes et aux auteurs des installations et des équipements spécialisés répondant à leurs besoins.

Et dans le domaine du patrimoine et de la culture, la Ville de Laval s'engage à :

- Reconnaître l'apport des bâtisseurs et des défenseurs de la culture lavalloise;
- Consolider et améliorer les infrastructures et les équipements culturels;
- Offrir aux organismes reconnus de l'aide-conseil et une expertise pertinente;
- Attribuer une aide financière aux organismes selon des normes établies;
- Offrir aux citoyens une aide technique en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine;
- Reconnaître la bibliothèque comme milieu de vie qui, dans le quartier, favorise l'information aux citoyens et leur participation;
- Encourager et bonifier la présentation d'activités artistiques et culturelles dans le réseau des bibliothèques;
- Maintenir sa politique d'attribution de locaux et rechercher des endroits adéquats pour loger les organismes culturels reconnus.



PROMOTION DE LA VIE CULTURELLE À LAVAL

Le domaine de la promotion représente un grand défi pour les organismes et pour les créateurs, qui doivent constamment rechercher des moyens de communication efficaces leur permettant d'atteindre rapidement leurs publics, leurs clientèles et la population de Laval aussi bien que celles d'autres régions.

Tout en réaffirmant que l'organisme, l'artiste ou l'entrepreneur qui œuvre dans le domaine de la culture est le premier responsable de sa promotion, Laval dispose de ressources professionnelles d'appoint pour l'accompagner dans ses activités. La Ville entend jouer un rôle de liaison entre l'intervenant, son produit culturel et son public, afin que des retombées positives enrichissent et mettent en valeur la culture lavalloise.

Laval a constitué au fil des ans une collection d'œuvres d'art qui est exposée dans les bâtiments municipaux et dans différents endroits publics. Cette collection témoigne du talent des créateurs lavallois, mais aussi de celui d'auteurs et d'artistes d'autres régions qui ont contribué, par leur présence, à la réalisation de divers événements dans la communauté. La mise en valeur de ce patrimoine artistique et littéraire est essentielle, et des mesures devront être prises pour rendre ces œuvres encore plus accessibles.

De même, Laval compte des lieux naturels, des bâtiments et des sites patrimoniaux dont la riche histoire mérite d'être connue. La Ville et ses partenaires du patrimoine possèdent aussi des artefacts et des collections documentaires d'une grande valeur. Tous les efforts seront déployés pour promouvoir ces éléments, témoins de l'identité lavalloise.

Au-delà de leur mission première d'information, d'éducation, de culture et de détente, les bibliothèques offrent un service de proximité et sont considérées comme un service public; elles sont une véritable porte d'entrée des citoyens vers leur municipalité. En ce sens, elles répondent aux besoins d'information documentaire, civique et communautaire de tous, et deviennent un lieu d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants.



AFIN DE PROMOUVOIR LA VIE CULTURELLE À LAVAL...

Dans le domaine des arts et de la littérature, la Ville de Laval s'engage à :

- Déployer les efforts nécessaires pour bien renseigner les citoyens sur les activités artistiques et littéraires à Laval;
- Développer un programme de circulation des productions artistiques et littéraires à Laval et ailleurs;
- Promouvoir le travail des artistes et des auteurs, et la diffusion de leurs événements;
- Maintenir et consolider les mécanismes de promotion du talent des artistes de la relève.

Et dans le domaine du patrimoine et de la culture, la Ville de Laval s'engage à :

- Mettre en valeur la spécificité du cadre urbain et rural du territoire par des activités à caractère culturel;
- Élaborer et soutenir un programme de mise en valeur des sites historiques et patrimoniaux, ainsi que des éléments ethnologiques;
- Promouvoir l'histoire de Laval par la toponymie des lieux;
- Promouvoir la bibliothèque comme principal agent d'information et de soutien en matière de documentation;
- Intégrer la bibliothèque dans la stratégie promotionnelle de Laval en tant qu'élément important de la qualité de vie qu'offre la Ville à ses citoyens;
- Appuyer la bibliothèque dans son rôle d'agent de promotion des technologies de l'information actuelles et émergentes, et de fournisseur d'informations par le biais de l'électronique;
- Faire de la bibliothèque un lieu d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants;
- Élaborer des programmes pour promouvoir la lecture et la culture;
- Favoriser la mise en place d'outils pour assurer le développement et la valorisation des sciences et des technologies;
- Intégrer les richesses culturelles de Laval dans la stratégie de promotion touristique de la Ville.



■ ANIMATION ET SENSIBILISATION À LA CULTURE

Fréquenter une salle d'exposition, un théâtre ou une bibliothèque, s'arrêter devant une œuvre d'art, se promener au cœur d'un quartier historique ou longer les berges des rivières qui ceignent l'île Jésus contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens. Cette culture doit faire partie de leur quotidien.

Chacun des quartiers de la ville regorge d'éléments significatifs porteurs d'une histoire digne d'être connue. Pour faire en sorte que tous les citoyens s'approprient le sens véritable de cette richesse qui les entoure, l'inclusion culturelle fait partie intégrante de notre orientation.

C'est par la famille et dans le milieu scolaire que s'inscrit généralement un premier réflexe culturel. C'est donc tout particulièrement sur les enfants et les adolescents que la municipalité désire axer son intervention, par une sensibilisation qui non seulement s'adresse au jeune public, mais se déploie afin de rejoindre les membres de chaque famille.

Les familles comptent également sur la bibliothèque comme soutien à l'éducation. Ce service limite le décrochage scolaire en favorisant l'intégration d'habitudes de lecture dès le plus jeune âge, en plus d'aider la municipalité à jouer son rôle de « ville éducative ».



AFIN DE RÉALISER PLEINEMENT SON RÔLE, QUI CONSISTE À RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS...

Dans le domaine des arts et de la littérature, la Ville de Laval s'engage à :

- Être à l'écoute du citoyen et l'orienter vers le produit qui correspond à ses intérêts;
- Soutenir les organismes de Laval en reconnaissant l'importance de leur rôle dans l'initiation et la sensibilisation aux arts et à la littérature;
- Mettre en place une politique d'intégration de l'art dans le milieu de vie des Lavallois, notamment par l'aménagement de places et de bâtiments publics;
- Favoriser une ouverture aux nouvelles tendances en art, particulièrement chez les adolescents;
- Aménager et gérer des lieux de création sur l'ensemble du territoire;
- Réaffirmer l'importance d'élaborer des programmes de diffusion des arts destinés aux jeunes publics.



Et dans le domaine du patrimoine et de la culture, la Ville de Laval s'engage à :

- Soutenir les organismes qui présentent des projets d'animation et de sensibilisation à la culture dans les endroits publics et les lieux patrimoniaux;
- Sensibiliser les citoyens à l'histoire de leur rue, de leur quartier et de leur milieu de vie, et créer des projets s'y rattachant;
- Développer et soutenir une dynamique culturelle dans les quartiers, et s'assurer que les bibliothèques y tiennent un rôle de premier plan;
- Mettre sur pied des activités culturelles, dont certaines à caractère éducatif;
- Maintenir la gratuité des services de base dans les bibliothèques : abonnement, prêt de documents, consultation sur place, service de référence et accès à Internet et à des postes multiservices;
- Soutenir le développement culturel et l'éducation de chaque membre des familles lavalloises;
- Poursuivre le développement et la diversification des services offerts dans les bibliothèques et favoriser l'accès aux ressources électroniques par l'entremise de la bibliothèque virtuelle;
- Participer à certains projets de vulgarisation dans les domaines du patrimoine et des sciences;
- Offrir des services selon des plages horaires adaptées aux besoins de la population;
- Développer et diffuser à l'intention des Lavallois des programmes de sensibilisation et d'initiation au patrimoine et aux sciences, dont certains à caractère éducatif; s'adresser en priorité aux jeunes, mais aussi à d'autres publics spécifiques.

■ RECHERCHE, CRÉATION ET CONSERVATION

Les artistes et les auteurs génèrent de nouvelles idées, et leur regard sur le monde stimule l'évolution de notre communauté. La recherche et la création dans le domaine de la culture sont synonymes d'expérimentation et d'innovation, mais aussi de conservation. Cette expertise s'inscrit dans la démarche de Laval et caractérise, depuis plusieurs années, l'ensemble des interventions de la Ville. Celle-ci doit intensifier les moyens d'améliorer les connaissances et d'expérimenter de nouvelles techniques, et les intégrer dans une orientation axée sur le perfectionnement. La relève, dans tous les domaines culturels, doit aussi faire l'objet d'une attention particulière.

Laval entend mettre en place et maintenir un système de veille culturelle, afin d'être constamment au fait des nouveaux développements.

La Ville grandit, s'épanouit, et diffuse une foule de publications, de spectacles, d'expositions et d'événements qui témoignent de leur époque. La préservation de ce patrimoine culturel passe par la conservation de documents d'archives, de livres anciens, d'artefacts et de témoignages de porteurs de traditions, mais aussi par la création de productions artistiques.



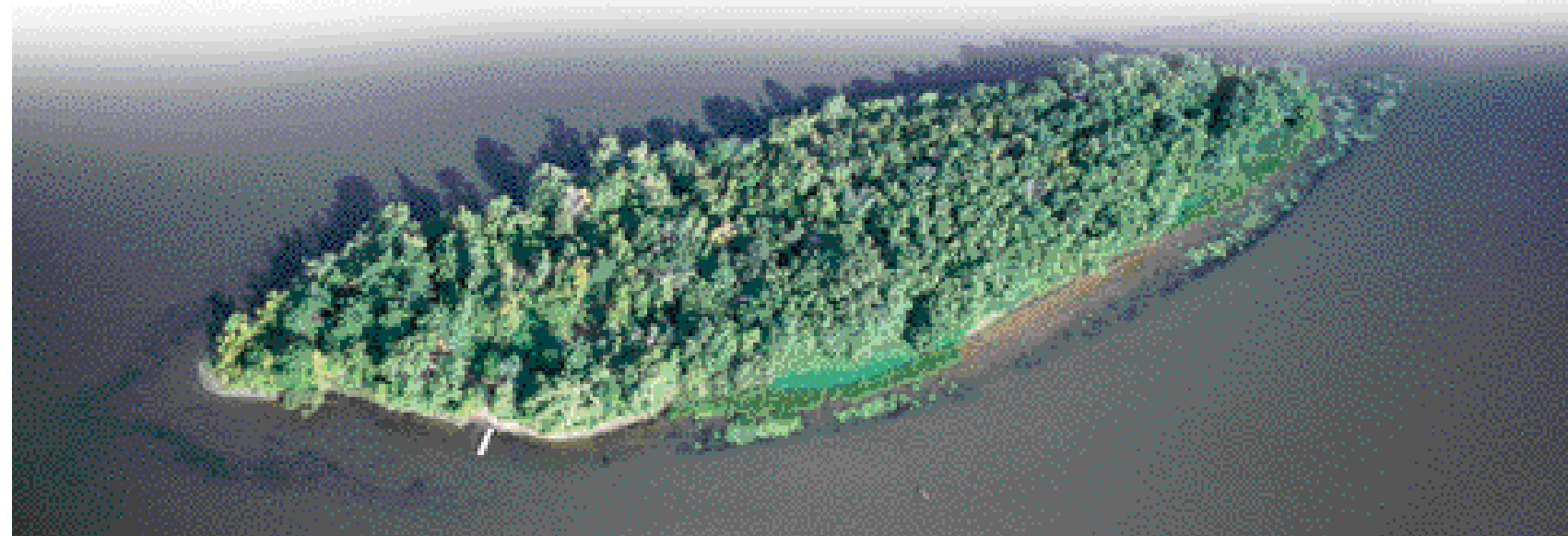
AFIN D'ENCOURAGER LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA CONSERVATION DANS LE DOMAINE CULTUREL...

Dans le domaine des arts et de la littérature, la Ville de Laval s'engage à :

- Contribuer à l'enrichissement des connaissances et à la sensibilisation aux tendances contemporaines dans le domaine des arts et de la littérature;
- Permettre aux artistes professionnels de développer et d'expérimenter de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux, dans des lieux aménagés à cette fin;
- Soutenir les besoins en formation et en perfectionnement des organismes, des artistes et des auteurs qui cheminent vers l'excellence;
- Participer au financement de projets collectifs d'artistes et d'auteurs lavallois en matière de recherche, de création et de production;
- Développer des échanges avec des artistes et des auteurs d'autres villes, d'autres provinces et d'autres pays;
- Contribuer à conserver et à mettre en valeur des productions lavalloises passées et à venir, dans une approche de développement durable;
- Mettre en place et maintenir un système de veille culturelle ouvert à toutes les tendances;
- Renforcer le développement des artistes de la relève par une approche de mentorat.

Et dans le domaine du patrimoine et de la culture, la Ville de Laval s'engage à :

- Poursuivre la recherche et l'amélioration de la connaissance du patrimoine;
- Soutenir les initiatives de conservation et de mise en valeur du patrimoine dans le respect des principes du développement durable;
- Favoriser la reconnaissance, la conservation, la protection et la mise en valeur des richesses patrimoniales historiques, architecturales, naturelles, archéologiques et ethnologiques identifiées par la municipalité;
- Conserver les ressources documentaires spécialisées et les services professionnels connexes dans un endroit accessible;
- Assurer la conservation des archives privées en tenant compte de l'urgence d'agir, de l'intérêt historique et de la possibilité de les acquérir;
- Poursuivre l'application de mesures réglementaires et incitatives dans les « noyaux villageois », les « ensembles ruraux désignés » et sur des biens « ponctuels » d'intérêt patrimonial;
- Soutenir des études et des projets dans le domaine de la muséologie;
- Préserver la valeur des paysages naturels dans une perspective environnementale;
- Collaborer à des projets d'études spécifiques, en partenariat avec des organismes et des intervenants du milieu universitaire;
- Mettre en place et maintenir un système de veille culturelle, afin d'être constamment au fait des nouveaux développements.



■ PARTENARIAT ET CONCERTATION

Bien que la Ville de Laval reconnaisse et assume son rôle de maître d'œuvre de son développement culturel, elle doit faire appel à des partenaires du milieu. La culture s'inscrit dorénavant dans son entièreté, avec une offre de services et d'activités variée qui oriente les actions de la Ville. Tout le milieu est appelé à se mobiliser, afin de contribuer à l'essor de la culture lavalloise sous tous ses aspects. La Ville ne veut pas se substituer aux autres acteurs, mais la complémentarité de ses actions doit se faire dans un esprit d'entraide et d'interaction.

Laval maintient son approche de dialogue avec son Conseil de la culture et ses deux commissions consultatives : la Commission consultative des arts et de la littérature et la Commission consultative du patrimoine et de la culture. De plus, elle intensifie cette interaction par la mise en place de pôles d'échange et de concertation disciplinaire et interdisciplinaire regroupant les créateurs, les artistes professionnels et les intervenants du domaine du patrimoine et de la muséologie.

Le milieu culturel étant un élément fondamental du développement touristique de toute une région, Laval déploiera des efforts particuliers avec ses partenaires du milieu touristique. La municipalité doit aussi permettre au milieu des affaires de se familiariser avec différentes pratiques culturelles et favoriser tout partenariat public-privé. De même, Laval veut explorer de nouvelles sources de financement pour la culture, de concert avec les instances publiques telles que la Conférence régionale des élus de Laval, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des Arts du Canada, le ministère de la Culture et des Communications, Patrimoine canadien et bien d'autres organismes.

Par ailleurs, la Ville croit que l'affirmation de son leadership passe par la mise en place d'un réseau qui lui permettra d'échanger avec d'autres villes. Cette orientation vise à établir entre les divers intervenants un partenariat et une concertation en harmonie avec les politiques et les programmes offerts sur le plan national.



AFIN DE FAVORISER LE PARTENARIAT ET LA CONCERTATION...

Dans le domaine des arts et de la littérature, la Ville de Laval s'engage à :

- Explorer de nouvelles sources de financement pour la culture, de concert avec diverses instances publiques ;
- Accentuer sa collaboration avec l'ensemble du milieu scolaire ;
- Favoriser un partenariat entre les artistes, les auteurs et le milieu des affaires, et dynamiser l'engagement du secteur privé dans la vie culturelle ;
- Susciter la concertation et appuyer des initiatives de mentorat entre les organismes et les artistes ;
- Consolider son partenariat avec les médias lavallois ;
- Affirmer son leadership par le réseautage, afin d'intensifier les échanges avec d'autres villes ;
- Poursuivre et bonifier son programme d'intégration de l'art public dans ses aménagements urbains et développer, à cet effet, des partenariats avec le privé.

Et dans le domaine du patrimoine et de la culture, la Ville de Laval s'engage à :

- Explorer de nouvelles sources de financement pour la culture avec les instances publiques ;
- Assurer l'intégration du volet culturel dans son plan de développement urbain et dans l'ensemble des politiques municipales ;
- Privilégier une concertation avec ses grands partenaires culturels dans les domaines de la promotion, de la diffusion, de la production et de la recherche ;
- Maintenir et développer des ententes avec les organismes privés et publics en matière de soutien à la culture lavalloise ;
- Développer un partenariat entre les instances culturelles municipales et les établissements d'enseignement collégial et universitaire ;
- Consolider son partenariat avec les médias lavallois ;
- Développer un partenariat avec le milieu touristique.



CONCLUSION

L'identité culturelle nourrit l'âme d'une municipalité. Beaucoup plus qu'une passion qui anime les artistes et la population, la culture est un point d'ancrage, un élément de cohésion sociale, un levier pour le développement du savoir-faire et du savoir-être.

En produisant cette deuxième édition de sa politique culturelle, Laval reconnaît que son développement repose sur une culture forte qui respecte les valeurs des citoyens et de la communauté artistique, et qui garde en mémoire les traces de son passé. Cette approche est un gage de prospérité culturelle, certes, mais aussi de progrès d'ordre social, économique, éducatif et touristique.

Durant le processus de révision de cette politique, l'écoute des divers acteurs culturels évoluant sur son territoire a permis à la Ville de Laval de constater, une fois de plus, l'ampleur du travail des artistes, des créateurs, des porteurs de traditions, des défenseurs du patrimoine et des porte-étendards de la science, de la lecture et de l'information. Les consultations et les échanges tenus autour des grandes orientations de cette politique ont permis d'aller au-delà du dialogue ; ils ont suscité une prise de conscience des nouveaux besoins des membres de la collectivité, pour permettre à ceux-ci et à la Ville de converger vers des orientations communes.

En affirmant haut et fort les valeurs et la fierté qui animent ses concitoyens, Laval tend vers des idéaux qui renforcent leur sentiment d'appartenance. Elle offre à la collectivité un nouveau projet de société, un cadre de référence qui saura baliser son intervention en matière d'art, de littérature, de patrimoine et de bibliothèque.

Tous les citoyens de Laval sont invités à adhérer à cette vision du « Laval actuel » et aux engagements que prend la Ville pour favoriser son développement culturel. Cette volonté politique de poursuivre et d'aller encore plus loin dans cette voie positionne dorénavant Laval comme ville de culture. Une culture vivante et ouverte.





40 ANS DE CULTURE

1965-1970

Arts et littérature

- Fondation du Chœur de Laval.

Culture et patrimoine

- Premier protocole du ministère des Affaires culturelles.
- Fondation de la Société d'histoire de l'île Jésus.
- Intégration au Service des affaires culturelles de la Ville de Laval d'une bibliothèque implantée par la Ligue féminine de la paroisse Saint-Maurice-de-Duvernay.

1970-1975



Arts et littérature

- Création de la Régie des arts au sein du Service des loisirs socioculturels de la Ville de Laval.
- Première acquisition pour la collection permanente d'œuvres d'art de la Ville de Laval : *La Femme assise*, par Armand Filion.
- Ouverture du Village des arts.
- Fondation de l'Harmonie Laval.

Culture et patrimoine

- Adoption d'un plan de développement qui prône l'implantation de bibliothèques de quartier.
- Création du Service de la bibliothèque.
- Adoption d'une recommandation afin que la toponymie des bibliothèques soit modifiée pour donner à celles-ci des noms d'auteurs québécois.

1976-1980

Arts et littérature

- Première édition des Pleins Feux en arts visuels.
- Premiers concerts de musique de chambre à la maison André-Benjamin-Papineau.
- Inauguration de la galerie Armand-Filion au collège Montmorency.

Culture et patrimoine

- Acquisition de la maison du notaire André-Benjamin Papineau (1809-1890) et aménagement de son site en un lieu de diffusion.

1981-1985

Arts et littérature

- Création du Conseil de la culture.
- Inauguration théâtre d'été La Grangerit.
- Création du Service des arts.
- Création de la Fondation de soutien aux arts de Laval.
- Fondation de l'Orchestre symphonique de Laval et de la Société littéraire de Laval.
- Élargissement du concept Pleins Feux arts visuels à toutes les disciplines artistiques : arts visuels, théâtre, musique et danse.
- Création de la Corporation de la salle André-Mathieu.
- Mise en place de la Commission consultative des arts et de la Commission consultative des bibliothèques.
- Fondation de la compagnie Le Théâtre du P'tit loup, destinée au jeune public.
- Instauration, par Arts et Spectacles de Laval, du concept « Les Déjeuners Croissant-Musique » à la Maison des arts.

Culture et patrimoine

- Création du Conseil de la culture.
- Création de la Commission consultative des bibliothèques.
- Réalisation d'une étude et d'une brochure sur l'histoire et le patrimoine architectural de Laval.
- Lancement d'un feuillet sur l'île Jésus, son histoire et son développement.
- Lancement d'un feuillet sur le patrimoine architectural de l'île Jésus.
- Adoption d'une réglementation particulière en urbanisme touchant les secteurs patrimoniaux de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Rose.



1986-1990

Arts et littérature

- Signature du premier protocole de développement avec le ministère des Affaires culturelles.
- Ouverture de la Maison des arts de Laval.
- Fondation de la Société des arts visuels de Laval.
- Inauguration de la Salle Alfred-Pellan en présence du grand peintre lavallois qui accepte de donner son nom à ce centre d'exposition de la Maison des arts.
- Participation de la Ville de Laval à la fondation du mouvement pancanadien Arts and the Cities.
- Exposition *Pellan, Fortin, Gagnon* à la Maison des arts de Laval.
- Tenue du Symposium international de sculpture et de création du Jardin de la sculpture au Centre de la nature.
- Création de la Fondation de la Maison des arts de Laval.
- Publication du livre *Laval en peinture*.
- Ouverture de la Galerie Verticale art contemporain.
- Signature d'un protocole avec la Corporation de la salle André-Mathieu pour le soutien à la gestion de la Maison des arts de Laval.
- Fondation de Bluff productions.
- Adoption d'une politique d'acquisition de la collection permanente d'œuvres d'art de la Ville de Laval.
- Lancement du programme Les Grandes Sorties jeune public à la Maison des arts de Laval.

Culture et patrimoine

- Réalisation de sondages archéologiques et d'un panneau d'interprétation sur le site de l'ancien moulin de Saint-François.
- Étude de mise en valeur des secteurs patrimoniaux de Sainte-Rose et de Saint-Vincent-de-Paul dans le cadre du programme Revicentre.
- Exploitation de la galerie de la maison André-Benjamin-Papineau comme site d'animation et de promotion du patrimoine.

1991-1995

Arts et littérature

- Premier gala des Prix d'excellence artistique.
- Lancement de la politique culturelle de Laval.
- Inauguration du Hall des arts de l'hôtel de ville.
- Colloque Arts Actions.
- Exposition des œuvres inédites de Pierre Gauvreau à la Salle Alfred-Pellan.
- Premier congrès québécois du mouvement Les arts et la ville, tenu à Laval.
- Publication du livre d'art *Laval, 25 ans, Laval 25 artistes*.
- Création du Festival de Trois.
- Inauguration du Centre de création artistique de Laval.
- Exposition *Suzor-Côté, Cullen* à la Maison des arts de Laval.
- Fondation du Musée des enfants de Laval.
- Inauguration du Théâtre du Vieux-Saint-Vincent.
- Réfection de la chapelle Saint-Mathieu et inauguration du Théâtre de la chapelle Saint-Mathieu.
- Fondation du théâtre de L'Ollonais, instigateur du premier concept de théâtre interactif en rivière au Québec, avec *Les Aventures du capitaine Dubord*.
- Fondation de la Corporation lavalloise pour le développement de l'art photographique.

Culture et patrimoine

- Création de la Commission consultative du patrimoine.
- Début du processus d'informatisation des bibliothèques et ouverture de la bibliothèque Multiculturelle.
- Lancement de la politique culturelle de Laval.
- Réalisation du court métrage historico-social *Une île en mémoire*.
- Étude ethno-historique et architecturale des places publiques des cinq premières paroisses érigées sur l'île Jésus.
- Ouverture du Musée Armand-Frappier.
- Ouverture du Centre de ressources documentaires Alain-Grandbois.



1996-2000

Arts et littérature

- Rénovation de la Salle André-Mathieu et création d'une galerie d'art dans son hall.
- Création de la Rencontre Théâtre Ados.
- Fusion des trois services municipaux: arts, bibliothèque et loisirs.
- Première édition des Journées de la culture.

Culture et patrimoine

- Installation de panneaux d'interprétation mettant en valeur les auteurs dont les bibliothèques lavalloises portent le nom.
- Déploiement d'Internet et de postes multiservices dans les bibliothèques.
- Adoption d'une réglementation particulière en urbanisme touchant l'ensemble des secteurs patrimoniaux urbains et ruraux de Laval.
- Lancement d'un feuillet sur l'histoire des croix de chemin de Laval en collaboration avec la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus.
- Première édition des Prix du patrimoine.
- Mise en valeur du patrimoine historique, ethnologique et archéologique du parc de la Rivière-des-Mille-Îles.
- Lancement de l'ouvrage *Les Hommes de pierre* et installation au Centre de la nature de panneaux d'interprétation sur le patrimoine industriel.
- Installation de panneaux d'interprétation sur les places publiques des cinq églises de Laval.



2001-2006

Arts et littérature

- Instauration des prix du Conseil de la culture.
- Accréditation de la Salle Alfred-Pellan de la Maison des arts comme centre d'exposition majeur pour la région de Laval.
- Exposition de la collection permanente d'œuvres d'art de la Ville de Laval et publication du catalogue d'exposition *L'Art dans la ville*.
- Création de la Fondation lavalloise des lettres.
- Publication du recueil collectif *Une île en mots, Laval se livre*, en collaboration avec la Fondation lavalloise des lettres.
- Inauguration du Théâtre des Muses de la Maison des arts de Laval.
- Obtention du statut de « diffuseur jeune public » pour la Maison des arts de Laval par le ministère de la Culture et des Communications.
- Fondation de Festival du livre jeunesse de Laval.
- À l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation de la Ville de Laval, production du coffret de 40 cartes postales *La route de l'art, du patrimoine et de la littérature*, en collaboration avec la Société littéraire de Laval.
- Inauguration du Théâtre du bout de l'île.

Culture et patrimoine

- Création d'une réserve documentaire centralisée baptisée « L'Annexe ».
- Instauration des prix du Conseil de la culture.
- Lancement de la brochure *Quelques pages d'histoire... Paroisses et villages anciens de l'Île-Jésus*.
- Mise en valeur du parc de la Rivière-des-Mille-Îles et diffusion d'une pièce de théâtre sur la rivière et dans les îles environnantes par le Théâtre de L'Ollonais.
- Lancement d'une brochure sur le patrimoine agricole et horticole de Laval.
- Création du site Internet *De temps en temps* destiné à la clientèle scolaire.
- Mise en valeur des croix de chemin, du calvaire Sauriol et de sites historiques, en collaboration avec la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus.
- Réalisation d'une étude ethno-historique sur les carrières de Laval.
- Lancement d'une brochure sur la maison André-Benjamin-Papineau.
- Activités de randonnée culturelle et installation de panneaux d'interprétation au parc de la Rivière-des-Mille-Îles, par Éco-Nature de Laval.

LÉGENDES DES PHOTOS ET CRÉDITS

Couverture

Mondial Choral Loto-Québec: Olivier Samson-Arcand.

Lorraine Desmarais: Martin Alarie.

Détail de *Noyades en grand nombre* de Marcel Saint-Pierre: Édith Martin.

Maison des arts de Laval et maison André-Benjamin-Papineau: Jacques Gratton.

Bibliothèque: Jacynthe Robillard.

Page 3

Vue aérienne de Laval: Édith Martin.

Citation tirée de *Une île en mots, Laval se livre*, publié par la Fondation lavalloise des lettres.

Pages 4 et 5

Les Cinq Géants, parc des Prairies: Danielle Raymond.

Enfants et parents à la Maison des arts: Martin Alarie.

Dame lisant une revue: Jacynthe Robillard.

Théâtre d'art lyrique de Laval: Martin Alarie.

329, boul. Sainte-Rose: Jacques Gratton.

Pages 6 et 7

Gilles Vaillancourt: Jacques Gratton.

Jocelyne Guerin: Jacques Gratton.

Pages 8 et 9

Croix de chemin Tourville: Yvon Vaillancourt.

Fernand Ouellette: courtoisie de la Société littéraire de Laval.

Soliste Jessica Linbach, Orchestre symphonique de Laval: Martin Alarie.

Ensemble folklorique Les Pieds Légers de Laval: Martin Alarie.

T.R.E.S. théâtral: Martin Alarie.

Centre d'art de Sainte-Rose: Danielle Raymond.

Pages 10 et 11

Lorraine Desmarais et l'Orchestre symphonique de Laval: Martin Alarie.

Boulevard Sainte-Rose: Ville de Laval.

Diane Major, R2K2 Danse: Martin Alarie.

Bibliothèque: Jacynthe Robillard.

Centre de la nature de Laval: Jacques Pellerin.

Pages 12 et 13

Harmonie Laval: Martin Alarie.

Cheurs du Nouveau Monde: courtoisie.

Bibliothèque: Jacynthe Robillard.

Musée Armand-Frappier: Danielle Raymond.

Pages 14 et 15

Galerie Verticale art contemporain, exposition de Marcel Saint-Pierre: Martin Alarie.

Maison des arts de Laval: Édith Martin.

321, boulevard Sainte-Rose: Jacques Gratton.

Pages 16 et 17

Bibliothèque Sylvain-Garneau: Jacques Gratton.

Galerie Verticale art contemporain: courtoisie de la Société des arts visuels de Laval.

Bibliothèque: Ville de Laval.

Cosmodôme: courtoisie de Tourisme Laval.

Pages 18 et 19

Sophie-Estel Fernandez et Marc Belzile: Michael Stobodian.

Ensemble folklorique Les Bons Diaboles en répétition au Centre de création artistique de Laval: Martin Alarie.

Visite-atelier d'une exposition de Gérard Brault par le Service artistique Volte-face, à la Salle Alfred-Pellan de la Maison des arts de Laval.

Violaine Poirier au Centre de création artistique de Laval: Jean Morin.

Observatoire d'astronomie au Centre de la nature de Laval: Jacques Pellerin.

Théâtre du P'tit Loup: courtoisie.

Pages 20 et 21

Maison André-Benjamin-Papineau: Jacques Gratton.

Sylvain Lamy: Justine Leroux.

Alain Trudel, chef de l'Orchestre symphonique de Laval: Georges Dutil.

Claire Varin: courtoisie de la Société littéraire de Laval.

Atelier 213: Jacques Pellerin.

Bibliothèque: Jacynthe Robillard.

Pages 22 et 23

Enien (Joachim Tanguay), de Bluff productions: Louise Leblanc.

Journées de la culture avec l'Atelier 213: Jacques Pellerin.

Bibliothèque: Jacques Pellerin.

330, boulevard Sainte-Rose: Jacques Gratton.

Foyer de la Maison des arts: courtoisie de Tourisme Laval.

Pages 24 et 25

Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, île Darling: Édith Martin.

Giuseppe Fiore: Guy L'Heureux.

Les Aventures du capitaine Dubord: courtoisie de Tourisme Laval.

Centre de ressources documentaires Alain-Grandbois: Pépé.

Pages 26 et 27

Les Visiteurs de Gaëtan Therrien: Danielle Raymond.

Patrick Coppens: courtoisie de la Société littéraire de Laval.

Salle André-Mathieu: courtoisie de Tourisme Laval.

Fondation de soutien aux arts de Laval: Normand Lacasse.

Rencontre Théâtre Ados: courtoisie.

Pages 28 et 29

Bibliothèque: Ville de Laval.

Juan Schneider, Symposium des artistes sur la Route des fleurs: Martin Alarie.

Musée Armand-Frappier: courtoisie de Tourisme Laval.

570 boulevard des Mille-Îles: Jacques Gratton.

Pages 30 et 31

Cheur de Laval: Pépé.

Femme assise, d'Armand Filion: Édith Martin.

Village des arts: Ville de Laval.

Page 32

Église Saint-Vincent-de-Paul: courtoisie de Tourisme Laval.

La Troupe Fantasia: Martin Alarie.

Page 34

L'Homme à l'oiseau de P.-M. Dupras: Danielle Raymond.



La production de ce document est le fruit d'un travail d'équipe. Nous désirons exprimer notre gratitude aux artistes et aux intervenants qui ont participé aux consultations et ont permis de jeter les bases de cette politique et de valider son orientation. De même, nous saluons le travail des membres du Conseil de la culture qui, chapeautés par Madame Jocelyne Guertin, ont nourri de leurs suggestions avisées la réflexion du comité de travail de la Ville de Laval.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui nous ont permis de publier dans cet ouvrage des photographies et des reproductions d'œuvres.

La politique culturelle est disponible en format PDF sur le portail Internet de la Ville de Laval.

An English version is also available on Laval Web Site or on request.
Information : www.ville.laval.qc.ca

Coordination du comité de travail : Direction du Service de la vie communautaire, de la culture et des communications, Ville de Laval
Production de la publication : Division des affaires corporatives
Conception graphique et infographique : Suzanne Vincent
Révision : Louise Letendre
Impression : BL Litho

ISBN 2-923478-09-6
Dépôt légal 3^e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec, 2006
Bibliothèque nationale du Canada, 2006

Achévé d'imprimer à Laval le 22 septembre 2006.

